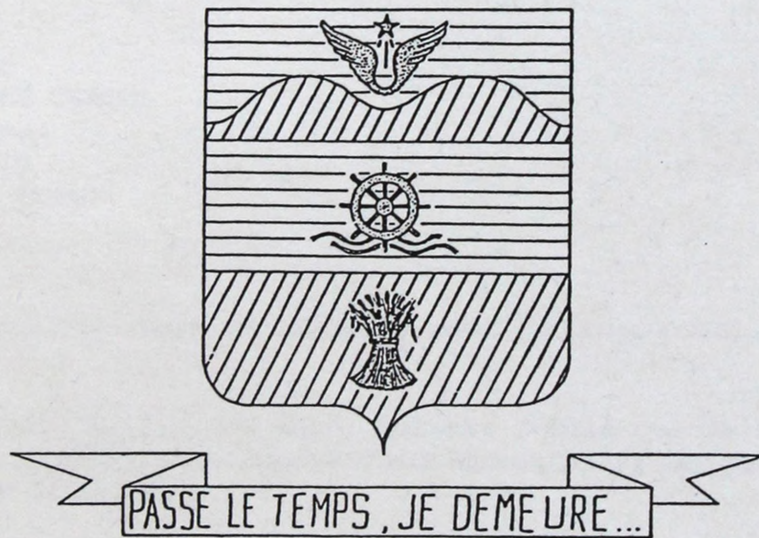


Bulletin de la Société historique de Bellechasse
C.P. 96, Saint-Lazare Bell. GOR 3J0

ARMOIRIES DE ST-MICHEL DE BELLECHASSE



Devise: "PASSE LE TEMPS, JE DEMEURE..."

Artisan: GERVAIS RICHARD, St-Charles de Bellechasse.

SOMMAIRE DU CONTENU

NOUVELLES DE NOTRE SOCIETE D'HISTOIRE..... 2

NOS FAMILLES (La famille Corriveau - 1ère partie)..... 3

LA S.H.B. FÊTE SON 5ième ANNIVERSAIRE..... 9

LA S.H.B. - SYNTHÈSE DES ÉTAPES DE SA CRÉATION..... 10

LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX DEPUIS 1867 14

LES LIQUEURS IDÉAL SPORTS 16

RAPPORT AU SURINTENDANT DE L ' INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1880-81 17

ÉTATS FINANCIERS DE LA S.H.B. (ANNÉE 1990)..... 20

NOS SUPPORTEURS ET NOS COMMANDITAIRES 24

* * * * *

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.B.:

TELEPHONE:

Femand Breton, président	833-7660
Jean Royer, vice-président	833-4253
Roger Patry, trésorier	837-0899
André Beaudoin, secrétaire	643-5343

DIRECTEURS:

Gilles Sheedy	872-3059
Jeannine Emond Cadrin	884-3476
Monique Breteau	837-1901
Raynald Blouin	884-3685

Claudette P. Breton 833-7660
 Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leurs auteurs.

Dans le journal "Au fil des ans", qui est publié quatre fois l'an, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Société historique de Bellechasse est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Postes Canada
 Envoi de publication
 Enregistrement no. 8610

ISSN D381079
 Dépôt légal
 Bibliothèque Nationale du Québec
 Bibliothèque Nationale du Canada

NOUVELLES DE NOTRE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE:

Au début de l'été, nos lointains correspondants du Mississippi, John D. Moran et son épouse Gloria nous rendaient visite. Claudette et Fernand Breton se sont fait un plaisir de les recevoir et de les orienter dans leurs recherches généalogiques. Nous espérons qu'ils ont apprécié l'hospitalité bellechassoise.

* * *

Le 25 juillet dernier, le conseil d'administration de la S.H.B, se réunissait pour, entre autres, élire le nouvel exécutif pour 1991-1992. Il est maintenant composé de: Fernand Breton - président, Jean Royer - vice-président, Roger Patry à la trésorerie et moi-même au secrétariat. En acceptant de prendre la relève à la trésorerie, Roger Patry assure ainsi un meilleur partage des tâches.

* * *

La Société historique bénéficie encore cette année du programme Défi '91. Trois étudiantes travaillent à la compilation des baptêmes de Saint-Léon et de Saint-Malachie, en complément aux répertoires des mariages et sépultures de ces deux municipalités, publiés en '90.

* * *

Tout va bon train dans les préparatifs des festivités entourant le 51^{ème} anniversaire de notre société d'histoire. Nous souhaitons que vous serez des nôtres pour partager ce bon moment.

André Beaudoin, secrétaire

Pour devenir membre de la Société historique de Bellechasse, vous n'avez qu'à nous faire parvenir vos coordonnées avec la somme requise à:

Société historique de Bellechasse
Case postale 96
St-Lazare, Bellechasse
GOR 3J0

ABONNEMENT INDIVIDUEL:	10,00\$
ABONNEMENT FAMILLE:	15,00\$
ENTREPRISE OU ORGANISME:	25,00\$
BIENFAITEUR:	50,00\$ ET PLUS

Nous favorisons l'abonnement famille, c'est-à-dire l'abonnement à 15,00\$ pour 2 personnes - époux/épouse - deux soeurs - mère/fille, etc. Selon cette formule, les 2 personnes sont membres à part entière, sauf que nous ne faisons parvenir qu'un seul bulletin "Au fil des ans" par couple.

LA FAMILLE CORRIVEAU

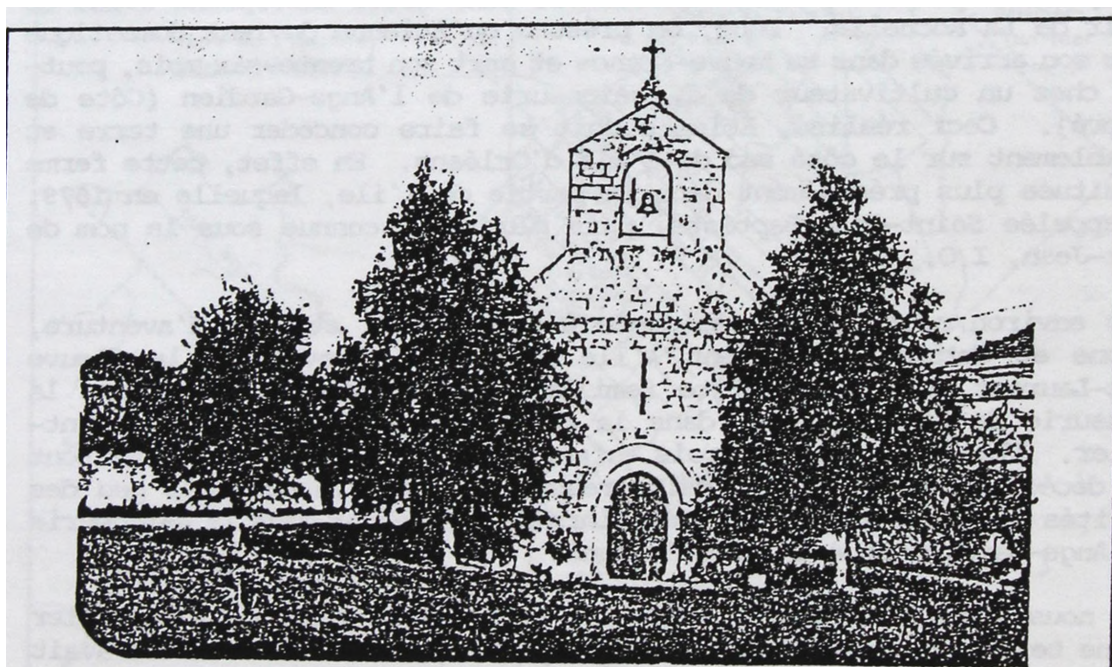
"Le nom de famille *Corriveau* est la version canadienne du nom poitevin *Courivaud* et quelques fois écrit *Courivault* ou *Courrivaud*, lesquels semblent être aussi antiques que le Poitou lui-même. Ces familles *Courivaud* étaient localisées dans la région de la ville de Poitiers et de chaque côté de la rivière Vienne en direction sud jusqu'en Angoumois".

* * *

Etienne Corriveau est le troisième fils de François Corriveau et de Marguerite Bernard, de la paroisse de Saint-Front. Ils se sont épousés le 14 novembre 1638 à Fontclaireau. Etienne est né le 16 janvier 1646 et il vint s'établir en Nouvelle France en 1668, par le fait même il devenait l'ancêtre des milliers de Corriveau qui vivent aujourd'hui en Amérique du Nord.

Son père François Courivaud, est né vers 1610, en Angoumois, France. Il décéda à l'âge d'environ 40 ans à Fonclaireau. Sa sépulture eut lieu le 25 juillet 1650.

Sa mère, Marguerite Bernard, est née vers 1619, en Angoumois, France. Elle décéda à l'âge d'environ 40 ans, à Fonclaireau. Sa sépulture eut lieu le 20 juin 1659.



C'est dans cette petite Eglise construite au X/e siècle que fut baptisé en 1646 Etienne, fils de François et de Marguerite Bernard à Fontclaireau (Charente) Diocèse d'Angou/ême.

Saint-Front est un petit village d'environ 400 habitants. Ce canton est situé sur le côté nord de la rivière Sonsonnette et à une distance de quelque dix kilomètres, à l'est de Mansle. Fondaireau est une petite localité d'approximativement 300 habitants. Elle est localisée sur le côté nord de la rivière Charente et à une distance de près de deux kilomètres au nord-est de Mansle et environ vingt-huit kilomètres au nord d'Angoulême, capitale de la Charente. La distance entre Saint-Front et Fonclaireau est d'environ huit kilomètres.

L'année suivant son arrivée en terre d'Amérique, Etienne 1 épouse Catherine Bureau à Ste-Famille, I.O., le 28 octobre 1669. Cinq jours auparavant, ils avaient passé un contrat de mariage devant le notaire Pierre Duquet, de Québec, dans la maison de sieur Jean Bourdon et de son épouse Anne Gasnier, protectrice des filles du Roi.

Catherine Bureau est née en 1651 à Paris dans la paroisse de Saint-Jean-en-Grève (Isle de France). Elle était la fille de Jacques Bureau et de Marguerite Verrier. En se mariant avec Etienne Corriveau, elle apportait des biens estimés à 100 livres et le don de 50 livres en tant que fille du Roi.

Maintenant que nous connaissons les origines d'Etienne Corriveau et de Catherine Bureau, voyons donc ce que fut leur cheminement en terre d'Amérique.

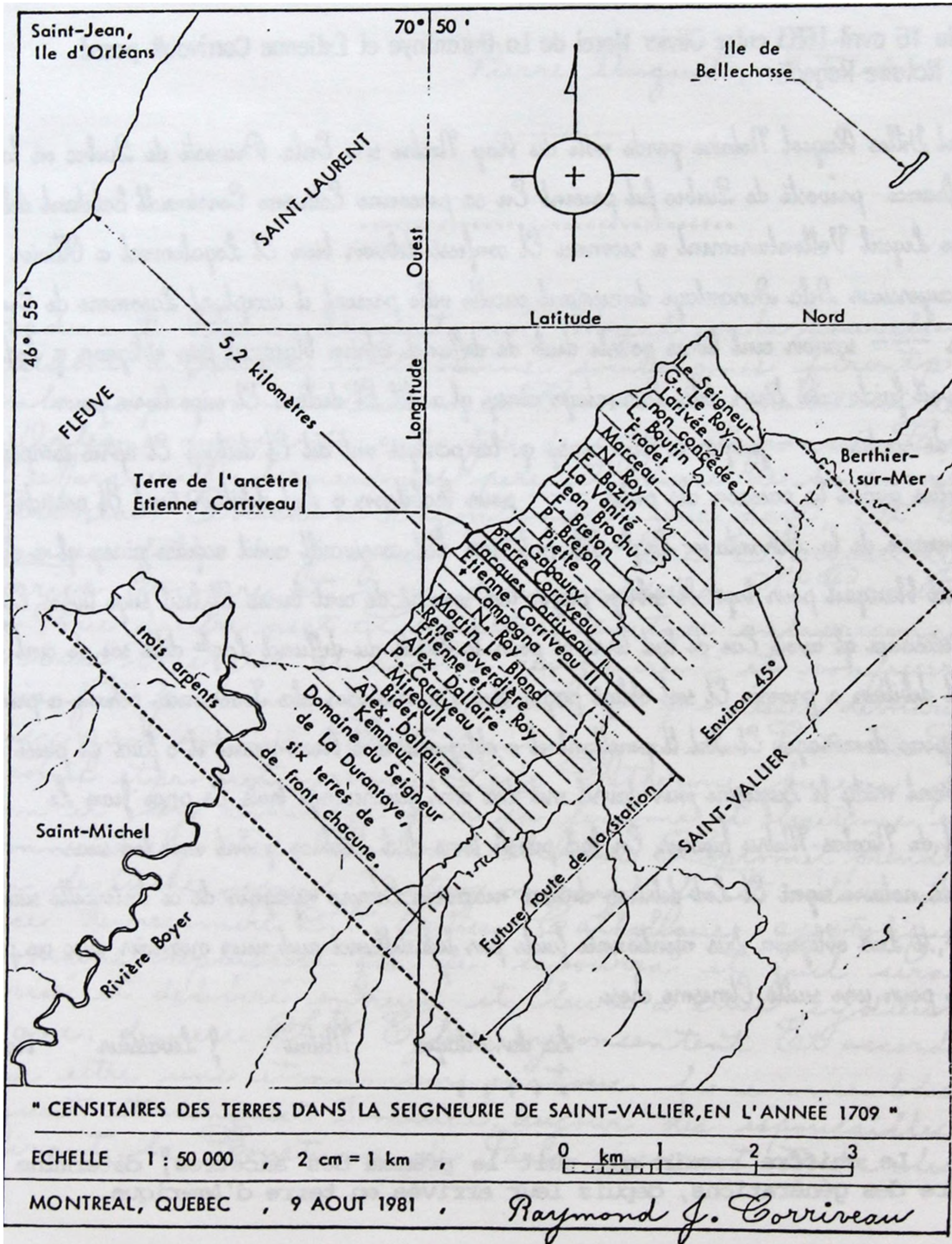
Etienne comme tous les autres colons venus au pays, doit servir pour une période de trois ans chez un fermier déjà installé sur une ferme, car tous pour la plupart passent un contrat dans cette discipline avant de partir de La Rochelle. Donc, on présume qu'Etienne devient domestique après son arrivée dans sa Neuve-France et sert son trente-six mois, peut-être chez un cultivateur de la seigneurie de l'Ange-Gardien (Côte de Beaupré). Ceci réalisé, Etienne doit se faire concéder une terre et probablement sur le côté sud de l'île d'Orléans. En effet, cette ferme est située plus précisément dans la partie de l'île, laquelle en 1679, est appelée Saint-Jean-Baptiste, puis plus tard connue sous le nom de Saint-Jean, I.O.

Après environ neuf ans de résidence à Saint-Jean, et pris d'aventure, Etienne et Catherine laissent l'île d'Orléans, traversent le fleuve Saint-Laurent avec leur petite famille et viennent s'établir dans la Seigneurie de la Durantaye, dans la partie aujourd'hui appelée Saint-Vallier. Ils doivent avoir trois enfants avec eux, car deux autres sont déjà décédés à Saint-Jean. Malheureusement, nous savons très peu des activités de notre ancêtre Etienne, lors de son séjour dans la seigneurie de l'Ange-Gardien et à l'île d'Orléans.

Donc, nous sommes aux environs de 1678 et Etienne vient de s'installer sur une terre, dans la seigneurie de la Durantaye. Cette dernière avait été concédée à Adrien Blanquet depuis un an, mais celui-ci l'a très peu exploitée et semble même l'avoir abandonnée. Cette fente est située aujourd'hui à environ 250 mètres à l'est de la croisée des rues, près de l'église dans le centre du village de Saint-Vallier, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. C'est sur cette terre qu'Etienne s'établit contre

fermier, il devient alors un des pionniers de la seigneurie de la Durantaye.

Ce n'est que cinq ans plus tard, plus précisément le 16 avril 1683, qu'Etienne passe un contrat devant le notaire Gilles Rageot, à Québec, lui permettant de devenir enfin propriétaire de cette terre, laquelle avait été concédée en 1677 à Adrien Blanquet. Le contrat stipule qu'Etienne pouvait en prendre possession à condition de payer une dette que Blanquet avait contractée envers le seigneur de la Durantaye. Cette dette est au montant de cent livres, avec des arrérages de rentes de seize livres. Il est à supposer qu'Etienne devait déjà cultiver cette terre depuis son arrivée, vers 1678, dans la seigneurie de la Durantaye.



Le premier Corriveau à naître sur notre continent est le fils aîné de l'ancêtre Etienne et de son épouse Catherine Bureau. Jacques Corriveau II est né un dimanche, le 2 août 1671 à Saint-Jean, I.O. Il est cependant baptisé le 5 août à Sainte-Famille, I.O.

Etienne Corriveau I et son épouse Catherine Bureau ont eu neuf enfants, sept fils et deux filles: Jacques II - 1671; Catherine II - 1673; François II - 1675; Etienne II - 1676; Pierre 1678; Marie (Geneviève) 1680; Julien 1681; Jean-Baptiste 1683 et Guillaume 1686. Ce sont les quatre fils de l'ancêtre Etienne, dont l'aîné Jacques II, Etienne II, Pierre II et Jean-Baptiste II qui perpétuèrent le nom Corriveau depuis trois siècles sur notre continent.

Contrat du 16 avril 1683 entre Olivier Morel de La Durantaye et Estienne Corrivault passé devant le Notaire Rogeot.

Pardevant Gilles Rogeot Notaire garde note du Roy Nostre sire En la Prevosté de Quebec en la Nouvelle France prevosté de Quebec fut present En sa personne Estienne Corrivault habitant dela Durantaye Lequel Volontairement a reconnu Et confessé devoir bien Et Loyalement a Olivier Morel Escuyersieur Dela Durantaye demeurant encette ville present et acceptant Lasomme de Cent seize livres --- sçavoir cent livres pourle deub de deffunct adrien blanquet par obligacon q Led deffunct avoit faicte aud sieur dela Durantaye ainsy ql a dit Et déclaré Et seize livres pour arrerages de rentes --- jusqua ce jour ainsy q. les partys ont dit Et déclaré Et apres compte fait Entralles avant la passacon des ptes --- pour lhabitaon q Led debiteur tient Et possede En la Seigneurie de la Durantaye, Laq^{te} ditte habitaon Led corrivault avoit acquise ainsy ql a dit dud deffunct blanquet pour leg. Il soblige payer lad somme de cent livres Et lesd seize livres Estant pour la jouissance ql avoit Eue de lad terre et pour le deceds du deffunct Laq^{te} ditte sor de cent seize livres Ledit debiteur a promis Et sest obligé payer aud Sr creancier ala Toussainds pchain a peine de tous despens dommages Et Int tl pmittant et c obligant et c Renonceant et c faict Et passé aud Quebecq avant midy le Duziesme jour d'avril mil Dix cent quatrevingt trois Es pnce Jean Le Vasseur Et de Nicolas Metru huissier En lad pvoité toms dud Quebecq q ont avec led sieur Creancier & notaire signé Et Led debiteur déclaré nescavoir Ecrire nysigner de ce Interpelle suivant Lordonn^{ce} tl Lad obligacon sus mentionnée faicte par led deffunct aud sieur creancier avec ces ptes nescavoir q pour une seule Etmesme chose

La durantayes Métru J Levasseur Rogeot
* * * * *

NOTE: Le chiffre romain qui suit le prénom des ancêtres, détermine l'ordre des générations, depuis leur arrivée en terre d'Amérique.

Contrat de mariage, entre

Etienne Couriveau

et

Catherine Bureau,

Pierre Duquet, Notaire.

Pardevant Pierre Duquet no.^{re} Royal en la nouvelle France
resident a Quebec et Temoins soubsignes furent present
en leurs persones, Etienne Couriveau habitant del' Isle
d'Orleans du costé du sud, fils de deffunct Francois Couriveau
et Margueritte Bernard ses pere et mere de la paroisse font-
Clerveau Evreschi d'Angoulesme d'une part, Et Cathrine
Bureau fille de Jacques Bureau Et Margueritte
Verrier ses pere et mere de la paroisse de St. Pierre Archeresché
de Paris d'autre part. Lesquelles parties en la presence de
de leurs bons gre et volonte reconnurent et confesserent
avoir fait par ensemble les traite et promesses de mariage
ainsy quil en suit. C'est assavoir que led Etienne Couriveau
aprobnid et promet prendre Lad Catherine Bureau par
nom et loy de mariage pour sa femme et legitime espouse
comme aussy lad Catherine Bureau Lepromet prendre pour
son legitime espoux. Iceलय mariage fe. et solemniser en
face de mes. mere St. Eglise Catholique apostolique et
Romaine le plus tost que fe. se pourra et quil sera
advise et delibere entreux et leurs d'amis sy dieu
et ne. demere St. Eglise sy consentent Et accordent
Pour estre uns et communs en tous biens meubles
acquet et conquest Immeu. du jour des espousailles
selivant la Coustume de Paris n'eseront tenus led

futurs conioin^t des debtes l'un de l'autre. faictes et créees
parant le futur mariage ainsy sy aucunes y a
seront payées et acquittées par celui qui les aura
faictes et créees et surson bien. Sera douée la future
esponse du douaire Coustumier ou de la somme de deux cent
livres tournois de douaire prefix pour une fois payer
a son Choix Le preciput sera Reciproque de l'assé.
de cent — — — livres Et led futur espoux a
Reconnu et confessé que lad future esponse a apporté
et mis en Comt. de biens avecq luy la soe. de cent cinq^{tes}
Livres et Compris la somme de cinquante livr
elle donnée par Lamaiesté dont la Soe. de cinq^{tes}
livres entrera en lad comt. et le surplus
Luy sortira nature de propre a elle et aux siens
de son costé et ligne Arrivant dissolution. du futur
Mariage sans enfant procreé de celui les d futurs
conioins se sont fait et font l'un de l'autre. Donnaxn
entrevise de tous et une chascuns les biens meuz.
acquest conquest Immeuz. et propres qui se trouveront
leurs appoir. au jour du trespas du premier mourant
pour envoir par le survivant en toute propriété
et en faire ainsy que bon luy semblera et pour
faire Insinuer de Promettant de obligéant
de Renonçant de fait et passé a Quebec
en lamaison de lad dame Bourdon le ving troisie
jour doctobre q^l soixante neuf en presence
de Charles Ferrier et testm.
Et ont les d futurs conioins desclaré nescavoir escrire
ny signer dece Enquis suivant L'ordonnance.

anne gasnier

marie de La hogue

marie anne de saussay

J. Bourdon (par.)

5 ANS DÉJÀ... 5 ANS DÉJÀ... 5 ANS DÉJÀ... 5 ANS DÉJÀ... 5 ANS DÉJÀ...

NOTRE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE FÊTE SON CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

* *

Les membres du Conseil d'administration vous convient à venir célébrer avec eux

samedi 7 septembre 1991

Nous vous proposons l'itinéraire suivant:

vers 15h30: Bibliothèque Luc-Lacourcière, rue du Domaine à Beaumont, où se tiendra une exposition de peinture (voisin de l'église)

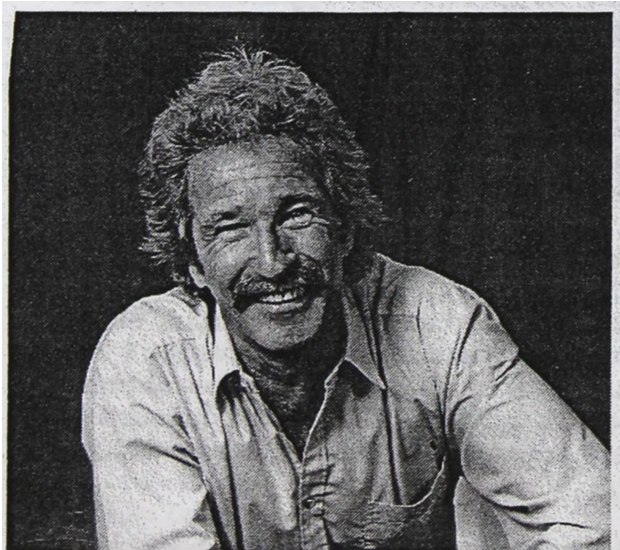
vers 16h30: Moulin de Beaumont, où un arrêt s'impose... (2 route du Fleuve {132} à Beaumont. Entrée gratuite sur présentation de la carte d'admission à la Fête du cinquième.

vers 17h30: Centre communautaire de Saint-Michel-de-Bellechasse, 129, route 132, Saint-Michel.

Un vin d'honneur vous sera servi, suivi d'un buffet chaud et froid.

Prix de présence.

Coût: 12,00\$/personne. Les cartes sont disponibles dès maintenant en contactant les membres de votre conseil d'administration, ou en vous adressant au Moulin de Beaumont, 833-1867



L'animation et la partie musicale sont confiées à

Florian LAMBERT
Chansonnier-troubadour

Nous vous attendons en grand nombre

BIENVENUE à tous et à toutes!

Claudette P. Breton: 837-7660
Monique Breteau: 837-1901
Jeannine Émond-Cadrin: 884-3476

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE
1986-1991

SYNTHÈSE DES ÉTAPES DE SA CRÉATION
par
ARTHUR LABRIE

Je m'en voudrais de laisser croire que la création de la Société historique de Bellechasse a germé comme des graines mises en terre le printemps. Ce fut une longue gestation et si je me suis impliqué dans cette fondation, alors que j'étais en service au gouvernement, c'est qu'au cours des années soixante, rien ne semblait attirer l'attention des gouvernants sur la protection et l'aménagement de l'environnement.

Deux exemples serviront à démontrer le peu de souci qu'on avait pour la protection du patrimoine.

Pensons d'abord à la division de l'hydraulique agricole, l'office du drainage. Cet organisme avait tous les pouvoirs et tous les droits. Ainsi, pendant trois années, sans aucun égard pour les droits et les besoins du moulin que j'étais à restaurer, on a dénaturé le ruisseau en le libérant de ses méandres, ses bocages, sa décoration d'arbustes et de tout ce qui pouvait ralentir l'écoulement de l'eau de manière à expédier ce précieux liquide le plus rapidement possible au St-Laurent. Je me suis souvent demandé par quel miracle mon moulin n'avait pas encore subi le sort du moulin Paradis de Kamouraska qui a été en partie démoli lors de la crue des eaux le printemps suivant les travaux de drainage.

A peu près dans la même période, au milieu des années soixante, ce même ruisseau a été condamné à subir le sort des aménagements anarchiques dont parle si bien Christian Proulx dans le numéro de janvier de la revue AU FIL DE LA BOYER de St-Charles. Pour fin de décoration d'un motel, on le transforma en un étang dont la sortie était canalisée entre des murs de béton se terminant par un barrage pour en élever le niveau. Les eaux de ce ruisseau, conformément aux droits seigneuriaux, appartenaient en exclusivité au propriétaire du moulin, ce que les citoyens de Beaumont ont toujours respecté scrupuleusement. Il m'a fallu attendre quinze ans, après la faillite de cette entreprise, pour réparer les dommages et remettre le ruisseau en place.

Nous en étions en juin 1983. Déjà de nombreux règlements avaient été promulgués afin de mettre un peu d'ordre dans ce fouillis de l'aménagement du territoire qui existait alors.

Naturellement, le soucis que je mettais à restaurer mon moulin et à l'embellissement de son environnement, comparé aux dégâts que l'on causait en même temps au ruisseau qui l'alimentait, ont vite attiré l'attention des aménagistes et c'est alors qu'ont débuté mes premières rencontres avec les représentants des organismes responsables de la protection du patrimoine.

C'est sans contredit celui qui avait la responsabilité de l'élaboration du schéma d'aménagement pour le compte de la MRC de Bellechasse, Roger

Joanette, qui m'a le plus émerveillé, lors de nos premiers entretiens, par le haut savoir qu'il possédait dans le domaine de l'aménagement et de l'embellissement du territoire et surtout par l'ardeur qu'il mettait à accomplir ses fonctions. Il connaissait bien le milieu, ses besoins, ses possibilités et ses avantages et déjà il rêvait d'un organisme capable de solutionner nos attentes.

Cet aménagiste, dans l'exercice de ses fonctions, se préoccupait beaucoup de la conservation du patrimoine culturel de Bellechasse et, c'est à tort, qu'on lui a reproché cette attitude, lui qui réalisait que déjà plusieurs citoyens du comté s'intéressaient et se préoccupaient de la conservation de l'environnement.

Au début des années soixante, j'ai eu l'occasion de parcourir le comté de Bellechasse à la recherche de machinerie pour la remise en marche de mon moulin.. Étant sous-ministre du tourisme, j'y ai découvert des beautés naturelles, des villages, des cours d'eau, des paysages et des panoramas qui méritaient d'être mieux connus. Avec l'avènement de Gaby Loubier comme ministre du tourisme, nous nous sommes empressés de mettre en valeur le magnifique terrain du moulin de Vincennes en y aménageant un terrain de camping de première classe et aussi de mettre en chantier les aménagements du Massif du Sud. Mais il fallait plus.

Les plus dévoués à cette cause se réunissaient souvent soit au moulin, soit avec les dirigeants de l'Association touristique du pays de l'Erable. C'était toujours dans le but d'attirer les touristes dans le comté et son arrière pays, mais une difficulté majeure revenait souvent sur le tapis, celle du manque d'hébergement pour des séjours prolongés.

Nous avons décidé un jour de réunir au moulin une sorte de table ronde sur ce sujet. En juin 1985, Paul Veilleux de St-Damien, Gilles Gagné d'Armagh, Rosaire St-Pierre de Beaumont, Roger Joannette de la MRC et moi-même nous nous réunissons pour tenter définitivement d'élaborer un plan de développement de l'industrie touristique pour Bellechasse. Après avoir scruté tout l'après-midi les problèmes inhérents au tourisme, nous en sommes venus à la conclusion qu'une société historique constituerait sûrement la meilleure sauvegarde du patrimoine, tout en étant son plus efficace propagandiste.

Le grand responsable de l'application du schéma d'anénagement de Bellechasse a été chargé de convoquer des représentants des diverses régions du Comté et le 31 juillet 1985 avait lieu la première réunion de fondation de la Société historique de Bellechasse.

Les ouvriers de la première heure étaient les suivants:

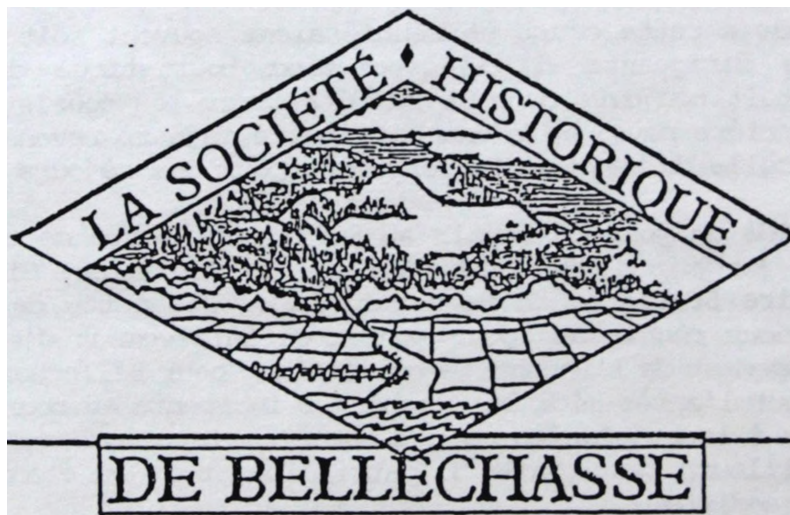
Paul Veilleux, prés.	(St-Damien)	Denise Gagnon	(St-Charles)
Roger Joannette, sec.	(MRC)	André Beaudoin	(St-Nazaire)
Jocelyne Boutin, ass. sec.	(St-Malachie)	Gilles Sheedy	(Beaumont)
Rosaire St-Pierre	(Beaumont)	J.A. Corriveau	(St-Vallier)
Sylvie Vallières	(St-Léon-de-Standon)	Arthur Labrie	(Beaumont)
Michelle Corriveau	(St-Michel)	Diane St-Pierre	(St-Charles)
Mary Simms	(St-Malachie)	René Biais	(St-Naair)
Jean-Pierre Lamonde	(St-Charles)	Gilles Gagné	(Armagh)

Le Centre administratif de la MRC de Bellechasse, à St-Lazare, nous a offert généreusement l'hospitalité de ses locaux pour la tenue de nos réunions. Du 6 août au 3 décembre 1985, nous nous sommes réunis six autres fois à titre de comité provisoire pour mettre en place les nombreux détails administratifs de la Société et l'année suivante, en 1986, nous avons siégé environ une fois par mois pour compléter les règlements et les objectifs en vue de l'assemblée générale de fondation.

Les tâches étaient partagées. Ainsi Paul Veilleux, Roger Joannette et Gilles Gagné ont été mandatés pour l'obtention de l'incorporation de la future société, ce qui fut obtenu le 12 décembre 1985.

On m'a confié le rôle de faire préparer un LOGO comme emblème de la société et aussi une carte de membre et un certificat d'honneur.

C'est le 18 mars 1986, lors d'une conférence de presse, que j'ai eu le plaisir d'offrir au président Paul Veilleux l'emblème de la société, une oeuvre des graphistes Kirouac et Jobin de Océbec. Le texte explicatif qui accompagne ce LOGO est le suivant:



Du ciel et des nuages, Bellechasse ne tient pas le monopole, mais sur les sommets des Appalaches qui traversent le territoire, on se sent très près de ces éléments.

Du haut du massif, la forêt déroule ses profusions de conifères et d'érablières de deux côtés, au sud vers les États-Unis, et au nord vers le plateau. Une suite de rivières, de villages, de rangs chargés d'histoire vous amènent en vue de la plaine.

De là, les terres cultivées, découpées selon les plans des seigneurs d'autrefois, clôturées de perches et entrecoupées de ruisseaux descendent jusqu'à cet autre élément qui contient toute l'histoire du pays, le majestueux St-Laurent.

Le 8 octobre 1986, le comité provisoire se réunit pour une dernière fois afin de bien préparer l'assemblée générale de fondation de la société historique de Bellechasse convoquée pour le 9 novembre 1986, à St-Gervais .

Cette journée-là, quarante marbres ont répondu à l'appel afin d'examiner le rapport financier, étudier et adopter les objectifs et les règlements qui régiront le fonctionnement de l'organisation et procéder à l'élection d'un conseil d'administration pour remplacer le comité provisoire.

Les neuf personnes suivantes ont été élues pour former le premier conseil d'administration de la société:

Paul Veilleux, St-Damien
 Gilles Sheedy, Beaumont
 Benoit Gagnon, St-Michel
 Jean-Pierre Lamonde, St-Charles
 Gisèle Asselin Lamonde, St-Charles
 André Goulet, Beaumont
 Claude Crevier, St-Malachie
 Claude Lachance, St-Nazaire
 Jean Royer, Beaumont

Cette première réunion s'est terminée en formant le voeu que la société se dote d'un périodique pour informer ses membres des développements et des progrès en cours.

Et c'est ainsi qu'a germé l'idée et la naissance d'une société qui fêtera déjà son cinquième anniversaire le 9 novembre 1991.



M. Arthur Labrie remet au président du comité provisoire, M. Paul Veilleux; une reproduction sérigraphique de l'emblème de la Société Historique de Bellechasse.

LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX DEPUIS 1867

Pour terminer la série de biographie des représentants de Bellechasse à l'Assemblée Nationale du Québec, il est d'un intérêt historique de revoir pour chacune des élections depuis 1867, quel fut le comportement des Bellechassois sur le plan électoral.

Année	Nom des candidats	Allégeance*	Votes	Majorité
1867	PELLETIER, Onesime CHABOT, Marcel	L C	857 780	77
1871	PELLETIER, Onésime REMILLARD, Édouard	L C	718 38	680
1875	FRADET, Pierre PELLETIER, Onésime CHABOT, Marcel	C L C	762 510 199	252
1878	BOUTIN, Pierre FRADET, Pierre	L C	1 090 859	231
1881	FAUCHER DE SAINT-MAURICE, N. BOUTIN, Pierre	C L	992 962	30
1886	FAUCHER DE SAINT-MAURICE, N. LANGEUER, Charles	C L	1 195 1 172	23
1890	TURGEON, Adélard FAUCHER DE SAINT-MAURICE, N.	L C	1 367 1 110	257
1892	TURGEON, Adélard AUDET, Ephrem	L C	1 391 1 373	18
1897	TURGEON, Adélard CASTONGUAY, François	L C	1 726 1 292	434
1897*	TURGEON, Adélard *	L	**	
1900	TURGEON, Adélard	L		
1904	TURGEON, Adélard	L	**	
1905*	TURGEON, Adélard	L	**	
1907*	TURGEON, Adélard BOURASSA, Henri	L I	1 967 1 218	749
1908	TURGEON, Adélard AUDET, Ephrem	L C	1 936 1 001	935
1909*	GALIPEAULT, Antonin	L		
1912	GALIPEAULT, Antonin GELLY, Joseph-Émile	L C	2 200 1 443	777
1916	GAUPEAULT, Antonin AMYOT, William	L C	2 748 1 078	1 670
1919	GALIPEAULT, Antonin	L	**	
1919*	GALIPEAULT, Antonin	L	**	

Allégeance: L = Libéral C = Conservateur

LI= Libéral indép. ALN= Action lib. nation.
BP= Bloc Populaire UE= Union des électeurs
PQ= Parti Québécois PC= Parti créditiste
PSC= Parti du socialisme chrétien

I = Indépendant
UN= Union Nationale
RC= Ralliement créd
PNP= Parti Nat. popu

Elu sans opposition

1923	GALIPEAULT. Antonin	L	**	
1927	GALIPEAULT. Antonin CÔTÉ, Robert	L C	2 969 124	2 845
1930*	TASCHEREAU. Robert NADEAU. Joseph-Alfred	L U	2 412 1 519	893
1931	TASCHEREAU. Robert CORRIVEAU. Jos.-L-Octave	L C	2 839 1 347	1 492
1935	TASCHEREAU. Robert DESCHENES. Hormidas	L ALN	2 483 2 108	375
1936	BOITEAU. Émile MARQUIS. Eugène	UN L	2 780 2 262	518
1939	BIENVENUE, Valmore BOITEAU. Emile FAGUY. Luden	L UN ALN	2 515 2 131 77	384
1944	BIENVENUE. Valmore BOITEAU. Emile BONENFANT. Joseph-Albert	L UN BP	4 762 4 217 599	545
1948	BÉLANGER. Paul-Eugène BIENVENUE, Valmore GAGNÉ. Joseph	UN L UE	5 027 4 246 1 096	781
1952	POIRIER. Alphée UZOTTE, Laurent	UN L	5 814 4 825	989
1956	POIRIER. Alphée CHAMPAGNE. Herménégilde	UN L	6 243 4 541	1 702
1960	PLANTE. Gustave POIRIER. Alphée	L UN	5 601 5 157	444
1962	LOUBIER, Gabriel BOULANGEa Benoît	UN L	5 176 4 903	273
1966	LOUBIER, Gabriel LACROIX, Bernard	UN L	6 917 4 846	2 071
1970	LOUBIER. Gabriel BOSSÉ. Joseph-Gérald LEMIEUX. René DESMEULES. Antoine	UN L RC PQ	6 111 3 068 2 596 311	3 043
1973	MERCIER, Pierre LOUBIER, Gabriel VEILLEUX-FORTIN, Thérèse GIGNAC. Claude	L UN PQ PC	9 206 8 162 2 054 1 357	1 044
1976	GOULET, Bertrand MÉRCIER, Pierre CÔTÉ. Jean-Rock FRADETTE, Sauveur PLANTE. Pierre-E.	UN L PQ RC PNP	8 501 7 703 5 881 692 294	798
1981	LACHANCE. Claude MÉRCIER, Pierre GOULET, Bertrand	PQ L UN	9 194 8 830 6 440	364
1985	BÉGIN. Louise LACHANCE. Claude CHRETIEN. Harold	L PQ PSC	12 754 10 238 275	2 516
1989	BÉGIN. Louise LACHANCE. Claude	L PQ	11 114 10 923	191

Source: Les résultats électoraux depuis 1867 (édition 1990), Assemblée Nationale du Québec

LES LIQUEURS IDÉAL SPORT

Au cours de l'été 1952, la revue torontoise "Canadian Beverage Review" consacrait un article aux liqueurs Idéal Sport, PME typiquement bellechassoise. Le journaliste anglophone décrivait ainsi notre région:

There is a thin strip of the Province of Quebec, south of the St-Lawrence River, where this province buffs against the United States and where the State of Maine thrusts itself and its man-made boundary into Canada. Here, may be located Bellechasse county, P.Q. It i rugged country of mountainous nature: difficult going for truck deliveries in dry, sumner wheather, let alone in deep snows of winter and the spring thaw.

A l'époque, les conditions routières ne sont pas faciles et le journaliste décrit le véhicule affecté à la livraison en hiver:

The snow vehicle consist of a normal truck from which the front tires have been removed. To the rims are affixed skis, adjusted for height by blocks. The rears wheels are adjusted to accomodate a continuous track which functions in a manner of a belt, passing over four wheels on each side. This provides excellent traction and push, regardless of load.

Le reportage du journaliste anglophone démontre bien les difficultés reliées à la topographie et au climat qu'a dû vaincre cette petite entreprise, qui a su au cours de ses 70 années d'existence tailler sa part du marché à travers les géants de cette industrie, démontrant ainsi une capacité d'adaptation extraordinaire.

Notre journaliste anglophone nous apprend que Roméo Vallières débuta sa carrière de façon très modeste. Il n'avait que 14 ans! C'était au plus fort de la crise économique et sans doute les affaires n'étaient pas faciles. En 1941, Roméo et Jean Vallières font l'acquisition de la petite entreprise. Artisanale aux débuts, la production devient plus industrialisée. L'adaptation aux nouvelles technologies rapporte ses dividendes. Eh 1981, deux fils de monsieur Vallières, Pierre et Martial, prennent la direction de l'entreprise, conseillés par leur père, qui demeure impliqué au niveau de la gestion.

En 1988, 2000 à 2500 caisses sont produites chaque jour. Idéal Sport emploie alors une quarantaine de personnes, dont une vingtaine de vendeurs. Tout en étanchant la soif de nombreuses personnes, Idéal Sport contribue ainsi de façon tangible à l'économie de la région.

RAPPORT AU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1880-1881

ST-MICHEL, 10 août 1881.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection, ainsi que le grand tableau statistique, pour l'année finissant le trente juin dernier.

Il y a dans les trois comtés de Bellechasse, de Montmagny et de l'Islet 30 municipalités, divisées en cent cinquante-huit arrondissements, comprenant cent soixante-et-six maisons d'éducation de tout genre.

Ces maisons d'éducation sont classées comme suit: deux collèges industriels, cinq académies, dix-huit écoles modèles, cent trente-neuf écoles élémentaires, dont quatre ont la note excellente, douze très-bonne, quarante-six bonne, cinquante-quatre passable, vingt-six médiocre et vingt-quatre très médiocre.

Comme vous voyez, M. le Surintendant, sur ces cent soixante et six maisons d'éducation de tout genre, il n'y en a que soixante et deux qui sont dirigées avec dévouement, tact, méthode et qui rendent de véritables services. Sur les cent quatre autres, cinquante-quatre sont en voie de progrès et rendent des services assez notables, mis cinquante sont médiocres ou très médiocres et ne valent pas l'argent payé pour leur soutien.

Ce fait regrettable, M. le Surintendant, est dû aux engagements au rabais; on ne s'occupe nullement de la compétence, c'est le bon marché que l'on, recherche; aussi, chaque année, l'on change d'instituteur.

L'enseignement de la grammaire, de l'arithmétique et de la géographie laisse beaucoup à désirer. Le plupart des institutrices de ma division, n'ayant pas les connaissances suffisantes pour ces matières, et ayant pris leur science pédagogique à des sources parfois douteuses, il leur est presque impossible de réussir dans l'enseignement de ces branches. Presque toutes s'efforcent de faire apprendre par coeur, mais de raisonnement point, les enfants deviennent des machines à apprendre, mais non des hommes habitués à réfléchir.

Je n'ai certes point ces reproches à adresser aux élèves formés aux écoles normales. Tous se distinguent par leur dévouement et leur bonne méthode. Ils savent former le coeur des enfants, leur rendre le séjour de l'école agréable en donnant à leur enseignement un certain charme, dont on ne connaît le secret que dans ces maisons créées exprès pour former les jeunes personnes à l'art de l'enseignement. Aussi, dans ces écoles, l'assistance moyenne est-elle presque égale à la totalité. Je conclus donc, M. le Surintendant, que de la compétence du titulaire dépend entièrement l'assistance journalière des enfants à l'école.

Les couvents de l'Islet, de St-Aubert, de St-François et de St-Gervais ont aussi formé des institutrices qui m'ont donné pleine satisfaction, lors de *ira* visite. Ces institutions rendent certainement de grands services et l'on devrait

devrait exiger que toute aspirante à un diplôme eût étudié, au moins pendant un an, dans quelques-uns de ces couvents.

D'autres matières, la tenue des livres, l'agriculture et le dessin, sont fort négligées dans mon district d'inspection. Cela est dû surtout à l'incompétence des institutrices en ces matières. Les bureaux des examinateurs devraient se faire un devoir de toujours questionner les aspirants à un diplôme sur ces branches importantes. Une autre cause est l'opposition que l'on rencontre de la part des parents; l'agriculture surtout rencontre une opposition sérieuse et, sous prétexte que cela n'est pas nécessaire, on ne veut pas acheter de livres pour les enfants. L'on semble oublier que de l'agriculture dépend beaucoup l'avenir de notre pays. Améliorer la culture et l'on sera moins exposé à ces crises monétaires qui retardent tant la marche progressive d'un pays. Mais comment améliorerons-nous l'agriculture, si ce n'est en l'étudiant? Quoi qu'en disent certaines personnes, même instruites, l'agriculture est toute une science et on ne peut la posséder par intuition. Je crois que les règlements du Comité Catholique et Conseil de l'Instruction Publique, rendant l'enseignement de l'agriculture obligatoire dans toutes nos écoles, sont destinés à changer la face des choses dans notre province. Je m'efforcerai de faire suivre ces ordonnances qui, d'ailleurs, sont obligatoires. La tenue des livres et le dessin étant aussi enseignés à un plus grand nombre d'élèves l'an prochain.

En général, les raisons d'école sont trop petites, froides et mal éclairées: les enfants s'y trouvant trop à l'étroit, s'y ennuiant, et de là un dégoût général pour les classes.

Je regrette, M. le Surintendant, qu'il y ait encore un aussi grand nombre de raisons louées; et, qui plus est, on ne loue souvent qu'une petite chambre séparée par une cloison en bois des autres appartements habités par une famille. Aussi, dans ces écoles, l'assistance moyenne est-elle à peu près la moitié des élèves inscrits sur le registre et les progrès sont-ils nuls.

J'ai condamné cet état de choses qui me paraît intolérable; partout où cela se pratiquait, j'ai ordonné la construction ou, au moins, la location de raisons convenables.

Un autre obstacle qui nuit considérablement au progrès de l'instruction publique, c'est le manque de livres, cahiers et autres fournitures indispensables que les parents refusent ou négligent de donner à leurs enfants. Sur ce sujet, je regrette, avec tous ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse, que le Dépôt de livres ait été aboli; car cette institution était destinée à rendre et avait rendu déjà des services signalés.

Les comptes des secrétaires-trésoriers sont, presque partout, tenus suivant la méthode officielle et d'une manière qui fait honneur à ces officiers. Le travail des inspecteurs se trouve grandement facilité par cette utile réforme; car, en quelques heures, l'on se rend parfaitement compte de l'état des finances d'une municipalité.

A l'exception d'une seule municipalité, j'ai été très-bien reçu dans mes visites; les commissaires, en général, ont montré de la bonne volonté et ont semblé comprendre l'importance qu'il y a de faire instruire la jeunesse.

Comme les bulletins que je vous ai transmis, dans le cours de l'année, sur les écoles de ma division, renferment les détails qui feraient le sujet de mes remarques sur chaque municipalité en particulier, je crois pouvoir me dispenser de répéter, dans le présent rapport, ce que j'ai déjà dit dans ces bulletins.

Avant de terminer, permettez-moi, M. le Surintendant, de vous donner les noms des institutrices qui se distinguent le plus dans mon district d'inspection: Mesdemoiselles Adèle Richard, St-Jean Port-Joli, Hermine Leclerc, St-Eugène, Elise Peltier, St-Roch, Paumé la DeCourcy, Ste-Perpétue, Mélanie Côté, St-Charles, Zéphirine Martineau et Céline Michaud, St-Michel, Hermine Tanguay, Marie Labrie, Anna Godbout et Joséphine Labrecque, St-Gervais, Eléonore Normand, St-Raphaël, Anna Bélanger, St-Valier, Virginie Paradis, St-Aubert, Marie Talbot, Cap St-Ignace, Eugénie Chalifour, St-Cyrille, Julienne Boulet, Berthier, Philomène Biais, Aurélie Gagnon et Brma Biais, St-François et Edwidge Caron, Ile-aux-Grues.

La meilleure école modèle du district est l'école modèle des filles de St-Jean-Port-Joli, sous la direction de Mademoiselle Adèle Richard; parmi les écoles élémentaires, celles de Mesdemoiselles Zéphirine Martineau, de St-Michel, et Hermine Leclerc, de St-Eugène, tiennent le premier rang.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J.P.H. SIMARD,
Inspecteur d'écoles.

Source: Document de la session no. 5 - 1880-1881

Contribution de Jacques-Carl Morin

Je suis à la recherche des répertoires suivants:

- Mariages de Saint-Michel (1693-1974)
- Mariages et sépultures de Saint-Charles (1749-1974)
- Saint-Vallier (1713-1975)

Si vous connaissez un endroit où je peux me les procurer, s.v.p. communiquer avec: Dany Tanguay

294, rue Houle
Thetford-Mines, Qc
G6G 3R6
tél.: (418) 335-6744
ou Fernand/Claudette Breton: (418) 833-7660

NOTE: *N'oubliez pas de nous faire part de tout changement d'adresse.*

Pour l'information de nos membres, nous publions ci-après les états financiers de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE pour l'année terminée le 31 décembre 1990.

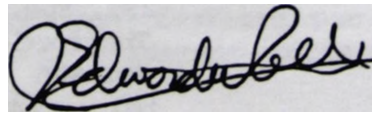
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux Membres de la Société Historique de Bellechasse

J'ai vérifié le bilan du 1er janvier au 31 décembre 1990, ainsi que l'état des résultats et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugé nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1990, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

*Beaumont,
25 avril 1991*



*J.-Edward Walsh
323, rue du Fleuve*

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE
(Société sans but lucratif)

ÉTAT DES OPÉRATIONS POUR LA PÉRIODE
DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1990

	1990	1989
Cotisations perçues des membres	2 567,00	
moins :		
Cotisations perçues à l'égard de '91 140.00	2 427,00	850,00
Vente de bulletins	49,50	28,00
Subventions reçues (Réf.: Défi 90)	3 142,00	3 713,00
Subvention reçue (Réf.! Archives scol.)	563,00	—
Vente de Répertoires et contributions perçues pour les réaliser	11 564,00	—
Intérêts gagnés	96,80	2,55
Subvention reçue (Réf.s exposition de peintures)	675,00	—
Contributions (Peintres-exposants)	30,00	80,00
Bienfaiteurs	200,00	410,00
 TOTAL DES REVENUS	 18 747.30	 5 083.55
 DÉPENSES:		
Production et envoi du bulletin "Au fil des ans"	1 827,22	556,25
Exposition de peinture:		
Prix 800,00		
Autres frais 302 ,02	1 102,02	58,36
Projet Défi 90	3 148,52	3 710,46
Papeterie et frais de bureau	335,87	266,94
Coût des répertoires et frais afférents (note 1)	12 231,87	—
Frais d'association et colloque	185,00	199,71
Dépenses relatives au programme "archives scolaires"	167,25	
Dépenses diverses et assemblée générale	161,40	68,62
Institut Québécois de recherches sur la culture		250,00
	19 159,15	5 110,34
Excédent des dépenses sur les revenus:	411,85	26,79
 TOTAL:	 18 747.30	 5 083.55

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE
(Société sans but lucratif)

BILAN

Arrêté au 31 décembre 1990

	<u>1990</u>	<u>1989</u>
<u>ACTIF</u>		
Espèces en main		125,00
Petite caisse	27,76	42,01
Caisse Populaire de St-Damien-de-Buckland	149,07	56,37
Caisse Populaire de Beaumont	1832,29	2351,73
Parts sociales	10,00	10,00
Dépenses payées d'avance		55,86
Valeur nominale des volumes en bibliothèque, des répertoires et d'une peinture	1,00	1,00
 TOTAL DE L'ACTIF	 2 020,12	 2 651,97
 PASSIF		
Cotisations perçues d'avance	140,00	360,00
Continuité de l'équité:		
Équité au 31 décembre 1989	2 291,97	2 291,97
Moins:		
Excédent des dépenses sur les revenus en 1990.	<u>411.85</u> 1 880,12	
 TOTAL DU PASSIF ET DE L'ÉQUITÉ:	 2 2020.12	 2 651,97

Préparé par: Fernand Breton, c.g.a., c.m.a.
11095 Boul. de la Rive-Sud
Lévis-Lauzon G6V 7M5

selon les données comptabilisées
par madame Monique Breteau,
Trésorière

NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS**NOTE 1**

La facture pour l'impression des répertoires des mariages et sépultures de Saint-Léon-de-Standon et de Saint-Malachie totalise 12 471,45 dollars alors que nous avons payé la somme de 12 000,00 dollars laissant un solde de 471,45 dollars.

Le paiement de ce solde est retenu étant donné qu'un certain nombre de volumes sont défectueux et qu'il faudra convenir d'un arrangement équitable avec l'imprimeur. C'est pourquoi, nous n'avons pas porté aux comptes à payer ce solde de 471,45 dollars.

Il y a lieu de préciser par ailleurs, qu'il nous reste en inventaire 510 volumes invendus (y compris les volumes défectueux). Cet inventaire apparaît à l'actif à la valeur nominale de 1,00 dollar (volumes, répertoires et peinture).

Le conseil d'administration a décidé que cette opération serait comptabilisée selon la base "dite de caisse". Alors que les opérations courantes sont comptabilisées selon les principes de la base courue. C'est dire que les ventes et les frais à encourir pour la balance de l'opération, seront comptabilisés sur la base des recettes et déboursés.

Le conseil d'administration a fondé sa décision sur les faits suivants:

- a) l'impression de 500 exemplaires de chacun des répertoires constitue un tirage élevé compte tenu des ventes potentielles, cela nous a permis par ailleurs d'obtenir un meilleur prix unitaire.
- b) nous sommes conscients que l'impact du lancement est passé et qu'il faudra beaucoup de temps pour écouler cet inventaire;
- c) l'entente avec l'imprimeur quant aux copies défectueuses est à venir.



PHOTOCOPIE LIBRE SERVICE

Service Yvan Lacroix Enr. 835-5347

COPIE DE PLAN - PHOTOCOPIE ET OZOLIDE
RELIURE - PLASTIFIAGE - PAPETERIE - CARTE de TOUT GENRE

Centre d'Achat Les Galeries du Vieux-Fort
777, boul. de la Rive-Sud, Lauzon G6V 6Z1

Clinique
médicale
et dentaire de

Beaumont

70A, du Domaine
Beaumont (Québec) G0R 1C0
(418) 833-8535

- Dr Louis Simon Roy
Chirurgie dentiste
- Dr Lucie Roy
Médecine générale
- Dr Danielle Côté
Dermatologue



ideal

**Meuble Idéal Ltée
Ideal Furniture Ltd.**

6, rue Saint-Thomas
Saint-Charles-de-Bellechasse (Qc)
G0R 2T0

Tél.: 418.887.3331
Fax: 418.887.6526



CARON
CANADIANA

**LIVRES DU
PATRIMOINE**

Jean-François Caron

104, Rang 3 • SAINT-MALACHIE (QUÉBEC) • G0R 3N0
Téléphone (418) 642-2503 • Fax (418) 642-5151

**LE MOULIN
DE
BEAUMONT**



*L'histoire...
Le fleuve...
L'architecture...*

2, route du Fleuve, Beaumont, QC
Tél.: (418) 833-1867



MEMBRE DE L'ASSOCIATION
TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES

VISITE DU MOULIN

15 mai au 24 juin
Septembre et octobre
Samedi et dimanche
Mardi au vendredi

10h à 16h30
Sur réservation

24 juin à la fin août
Mardi au dimanche
Lundi

10h à 16h30
Fermé

CLINIQUE DENTAIRE



ANDRÉE PELLETIER

Dr Andrée Pelletier d.m.d.
Chirurgien-Dentiste

216, rue Principale
Saint-Gervais (Québec)
C.P. 237 G0R 3C0

Bur.: (418) 887-3339
Rés.: (418) 642-2503



**LE RÉSEAU
des caisses populaires Desjardins
de la MRC de Bellechasse**

Tellement Plus...
que de l'Inter-Caisses!

Armagh Beaumont Buckland Honfleur La Durantaye St-Anselme St-Charles St-Damien St-Gervais St-Lazare
St-Léon de Standon St-Malachie St-Michel St-Nazaire St-Nérée St-Philémon St-Raphaël St-Vallier Ste-Claire

Cotisation 1999

La cotisation à la Société historique de Bellechasse vient à échéance en décembre de chaque année. Vous nous faciliteriez grandement la tâche en nous faisant parvenir votre cotisation de l'année 1999 dès maintenant, à l'adresse suivante :

Société historique de Bellechasse
Case postale 96, Saint-Lazare
Bellechasse (Qué.) G0R 3J0

Abonnement individuel : 15 \$
Abonnement familial : 20 \$

Entreprise ou organisme : 35 \$
Bienfaiteur : 50 \$

Nous favorisons l'abonnement familial qui signifie que deux membres d'une même famille sont membres à part entière, tout en ne recevant qu'un exemplaire de notre bulletin à chaque saison.

Soyez des nôtres ! Faites-nous parvenir vos coordonnées et la somme requise.

NOM - ADRESSE - TÉLÉPHONE - # MEMBRE

Faites un cadeau original et régional ! Abonnez un parent... un ami... un voisin...
Tout au long de l'année, nous accueillons les nouveaux abonnés.

P.S. : Un problème technique nous a empêchés de joindre ce rappel au bulletin de l'automne 1998, Vol. 10, No 4. Nous vous prions de nous en excuser.

Ceux qui ont déjà payé leur cotisation pour l'année 1999 voudront bien ignorer ce rappel.



PROMUTUEL
Bellechasse



PROMUTUEL
Dorchester

ASSURANCE

- habitation
- automobile
- commerciale
- agricole
- vie

Saint-Gervais · 887-6511

Sainte-Claire · 883-2251 / 1 800 463-8846

Du service quotidien avec un visage humain